



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À
L'ÉCO-PRÊT A TAUX ZÉRO

RÉALISATION D'UNE OU PLUSIEURS ACTIONS – DOM

« FORMULAIRE TYPE – FACTURES »

APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET
LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives au logement et aux travaux

À remplir par le demandeur

Logement :

• Adresse de réalisation des travaux :

N° d'appartement _____
N° _____ Voie _____
Code postal _____ Ville _____

• Date de dépôt du permis de construire : __/__/__

• Nature du logement faisant l'objet des travaux :

maison individuelle appartement

• Occupation du logement :

par le propriétaire mis à disposition gratuitement en location vacant

• Catégorie du propriétaire :

particulier société civile

Type d'éco-prêt :

• Eco-prêt à taux zéro

• Prêt complémentaire à un éco-prêt à taux zéro initial :

Montant perçu au titre de l'éco-prêt initial : _____ €

Date d'émission de l'offre de l'éco-prêt initial : __/__/__

• Prêt complémentaire à un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat de copropriétaires :

Montant de la participation de l'emprunteur à cette avance : _____ €

Date d'émission du projet de contrat de prêt attribué au syndicat de copropriétaires : __/__/__

Caractéristiques des travaux :

• Travaux réalisés pour le compte :

du demandeur de la copropriété du demandeur et de la copropriété

• Type de travaux :

Action seule Bouquet de 2 actions Bouquet de 3 actions ou plus

• Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés en € TTC = _____

• Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance...) en € TTC = _____

• Montant total en € TTC = _____

• Montant total en € des subventions reçues ou à recevoir de l'ANAH, d'une collectivité, autre = _____

Demande accompagnée :

de _____ factures pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, travaux induits et additionnels associés;

de _____ factures pour les frais ;

de _____ documents attestant de la part des travaux de la copropriété revenant au logement ;

de _____ documents attestant de l'occupation à titre de résidence principale, et le cas échéant de la location ;

de _____ documents attestant du montant et de la date d'émission du premier éco-prêt à taux zéro*

* Uniquement dans le cas d'un éco-prêt complémentaire

Je (nous) soussigné(e)(s),

• Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

• Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Associé(e)(s), représentant la société civile : _____

certifie(ons) sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale ou m'engage(nous engageons) à l'occuper à titre de résidence principale ou à le donner en location à un ménage qui en fait sa résidence principale dans un délai de six mois à compter de la remise du présent formulaire;

certifie(ons) sur l'honneur ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à taux zéro pour ce logement ;

certifie(ons) sur l'honneur que, à ma(notre) connaissance, le logement n'a pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro sauf dans le cas d'une demande d'éco-prêt complémentaires

certifie(ons) sur l'honneur que les frais et éventuels travaux induits et additionnels respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro ;

certifie(ons) sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact ;

certifie(ons) sur l'honneur avoir effectivement réalisé les travaux du présent formulaire ;

reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me(nous) donnent le droit de demander un éco-prêt d'un montant de _____ € et demande(ons) à bénéficier d'un montant de _____ € ;

reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des modalités de régularisation dans le cas où j'aurais (nous aurions) bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel j'avais (nous avions) droit ;

reconnais(sons) avoir bénéficié à ma (notre) demande d'un éco-prêt d'une durée de _____ mois.

Fait à _____ le _____

Date de remise __/__/____

Signature(s)

(cachet de l'établissement)

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Protection des toitures contre les rayonnements solaires

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits associés * = _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits associés * = _____ en € TTC

		Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Installation d'une sur-toiture ventilée	Surface couverte = ...		≥ 75%
<input type="checkbox"/> Isolation de l'ensemble de la toiture ou du plancher des combles perdus	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W		≥ 1,5 (m ² .K)/W
<input type="checkbox"/> Système de protection de la toiture	Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion à une altitude inférieure à 600 mètres S _{max} =		≤ 0,03
	La Réunion à une altitude supérieure à 600m U _{max} = W/(m ² .K)		≤ 0,5 W/(m ² .K)
	Mayotte S _{max} =		≤ 0,02

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes : _____

Signature

Tampon

Protection des murs donnant sur l'extérieur contre les rayonnements solaires, sur au moins la moitié de la surface totale de ces murs

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et additionnels associés * = _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et additionnels associés * = _____ en € TTC

		Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Installation d'un bardage ventilé			
<input type="checkbox"/> Mise en place de pare-soleil horizontaux	Débord = cm		≥ 70 cm
<input type="checkbox"/> Isolation des murs (sur au moins 50% de la surface totale des murs)	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W		≥ 0,5 (m ² .K)/W

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Isolation des planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert, vérifiant le critère technique suivant : R ≥ 3 m².K/W

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes : _____

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

**CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le demandeur**

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.

Travaux d'isolation thermique performante d'au moins la moitié des parois vitrées et/ou travaux de protection des baies donnant sur l'extérieur contre les rayonnements solaires, sur au moins la moitié des baies

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
= _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
= _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

Pose de pare-soleil horizontaux Débord = cm ≥ 50 cm

Pose de brise-soleil verticaux

Pose de projections solaires mobiles extérieures dans le plan de la baie, telles que volets projetables, volets persiennés entrebaillables, stores à lames opaques ou stores projetables

Pose de lames orientables opaques

Pose de films réfléchissants sur lames transparentes Taux de réflexion solaire = % $\geq 20\%$

Remplacement de fenêtres ou de portes-fenêtres $U_w = \dots\dots\dots W/(m^2.K) \leq 1,3$
et $S_w = \dots\dots\dots \geq 0,3$

Remplacement de fenêtres en toitures $U_w = \dots\dots\dots W/(m^2.K) \leq 1,7$
et $S_w = \dots\dots\dots \geq 0,36$

Remplacement de fenêtres en toitures $U_w = \dots\dots\dots W/(m^2.K) \leq 1,5$
et $S_w = \dots\dots\dots \leq 0,36$

Pose ou remplacement d'une seconde fenêtre à double vitrage renforcé devant une fenêtre existante (doubles fenêtres) $U_w = \dots\dots\dots W/(m^2.K) \leq 1,8$
et $S_w = \dots\dots\dots \geq 0,32$

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Pose de brasseurs d'air fixes

Pose de portes d'entrée donnant sur l'extérieur vérifiant le critère technique suivant : $U_d \leq 1,7 W/m^2.K$

Pose de volets isolants vérifiant le critère technique suivant : $R > 0,22 m^2K/W$

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.

Systèmes de chauffage, le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants, ou de production d'eau chaude sanitaire performants

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

<input type="checkbox"/> Pose d'une chaudière très haute performance énergétique avec programmateur de chauffage	Si puissance \leq 70kW, Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	\geq 92
	Si puissance $>$ 70kW, Efficacité utile (%) = ...	\geq 87 mesurée à 100% de la puissance thermique nominale et \geq 95,5 mesurée à 30% de la puissance thermique nominale

Ou bien pose d'une chaudière micro-cogénération gaz de puissance de production électrique \leq 3 kV-ampère avec programmateur de chauffage

<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, de type air/eau avec programmateur de chauffage	Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	\geq 126 si basse température
	Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	\geq 111 si moyenne et haute température

Ou bien pose d'équipements de raccordement, ou au titre des droits et frais de raccordement, à un réseau de chaleur ou de froid ou de récupération

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

- Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de classe \geq à 3
- Appareils de régulation et de programmation du chauffage
- Equipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
A faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.

Équipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

Pose d'une chaudière bois respectant les seuils de rendement énergétique et d'émissions de polluants de la classe 5 de la norme NF EN 303.5 et de puissance < 300kW avec programmateur de chauffage

<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'un système de chauffage par poêles bois, foyers fermés, inserts de cheminées intérieures ou cuisinières utilisées comme mode de chauffage	Rendement η = %	≥ 70
	et Taux de CO = %	$\leq 0,3$
	et Indice de performance environnementale I = et Emission de particules PM = (mg/ Nm ³)	≤ 1 ≤ 90

Ou bien pose d'équipements de chauffage fonctionnant à l'énergie hydraulique

<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'équipements de chauffage fonctionnant à l'énergie solaire, avec capteurs certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent	Efficacité énergétique saisonnière (%) =	≥ 90
---	--	-----------

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage de classe \geq à 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Equipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.

Équipements de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :			
<input type="checkbox"/> Installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire pouvant être associé à un système de production de chauffage solaire avec capteurs certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent	Equipements pour la fourniture d'eau chaude sanitaire seule ou associés à la production de chauffage (ex : chauffe-eau electrosolaire, chauffe-eau solaire optimisé gaz, etc).	Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (%) =	≥ 65 si profil de soutirage M
			≥ 75 si profil de soutirage L
			≥ 80 si profil de soutirage XL
			≥ 85 si profil de soutirage XXL
Dispositif solaire mis séparément sur le marché de type capteur solaire, ballon d'eau chaude solaire, boucle de captage, système tout solaire	Productivité de surface d'entrée du capteur ¹ (W/m ²) = ...	Dans le cas d'une production de chauffage associée, doit également être vérifiée une efficacité énergétique saisonnière (%) =	≥ 90
			≥ 600 si capteur solaire thermique à circulation de liquide
			≥ 500 si capteur solaire thermique à air
Le cas échéant, pour un ballon d'eau chaude ≤ à 2000 litres, le coefficient S de pertes statiques du ballon d'eau chaude (W) = ...			≥ 500 si capteur solaire hybride thermique et électrique à circulation de liquide
			≥ 250 si capteur solaire hybride thermique et électrique à air
<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur dédiée à la production d'eau chaude sanitaire ²	Efficacité énergétique (%) =	Efficacité énergétique (%) =	≥ 95 si profil de soutirage M
			≥ 100 si profil de soutirage L
			≥ 110 si profil de soutirage XL

Ou bien pose d'équipements de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution d'eau chaude sanitaire de classe ≥ à 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Equipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

¹ Calculé avec un rayonnement G de 1000W/m²



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À
L'ÉCO-PRÊT A TAUX ZÉRO

ATTEINTE D'UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE MINIMALE, DOM
« FORMULAIRE TYPE – FACTURES »
APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30
JUIN 2019

CADRE A – Données relatives au logement et aux travaux

À remplir par le demandeur

Logement

• **Adresse de réalisation des travaux :**

N° d'appartement _____

N° _____ Voie _____

Code postal _____ Ville _____

• **Date de dépôt du permis de construire :** __/__/____

• **Nature du logement faisant l'objet des travaux :**

maison individuelle appartement

• **Occupation du logement :**

par le propriétaire mis à disposition gratuitement en location vacant

• **Catégorie du propriétaire :**

particulier société civile

Caractéristiques des travaux

• **Travaux réalisés pour le compte :**

du demandeur de la copropriété du demandeur et de la copropriété

• **Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement et travaux induits associés en € TTC**

= _____

• **Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance...) en € TTC** = _____

• **Montant total en € TTC**..... = _____

• **Montant total en € des subventions reçues ou à recevoir** de l'ANAH, d'une collectivité, autre = _____

Demande accompagnée :

- de ___ factures pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique et travaux induits associés ;
- de ___ factures pour les frais ;
- de ___ documents attestant de la part des travaux de la copropriété revenant au logement ;
- de ___ documents attestant de l'occupation à titre de résidence principale, et le cas échéant de la location.

Je(nous) soussigné(e)(s),

• Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

• Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Associé(e)(s), représentant la société civile : _____

certifie(ons) sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale ou m'engage(nous engageons) à l'occuper à titre de résidence principale ou à le donner en location à un ménage qui en fait sa résidence principale dans un délai de six mois à compter de la remise du présent formulaire ;

- certifie(ons) sur l'honneur que, à ma(notre) connaissance, le logement n'a pas bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que les frais et travaux induits respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact ;
- certifie(ons) sur l'honneur avoir effectivement réalisé les travaux du présent formulaire ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me(nous) donnaient le droit de demander un éco-prêt d'un montant de _____ € et avoir bénéficié d'un montant de _____ € ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des modalités de régularisation dans le cas où j'aurai (nous aurions) bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel j'avais (nous avions) droit ;
- reconnais(sons) avoir bénéficié à ma (notre) demande d'un éco-prêt d'une durée de _____ mois.

Fait à _____ le _____

Signature(s)

Date de remise __/__/____

(cachet de l'établissement)

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire type - Factures – 2018 » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les travaux visés par la présente attestation respectent les prescriptions de l'étude thermique pour atteindre la performance indiquée.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

<input type="checkbox"/> Nature des travaux Coût total éligible revenant au logement* = _____ en € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ en € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____	<input type="checkbox"/> Nature des travaux Coût total éligible revenant au logement* = _____ en € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ en € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____
<input type="checkbox"/> Nature des travaux Coût total éligible revenant au logement* = _____ en € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ en € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____	<input type="checkbox"/> Nature des travaux Coût total éligible revenant au logement* = _____ en € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ en € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____

A remplir par le bureau d'étude thermique ayant réalisé le calcul

<input type="checkbox"/> Protection des toitures contre les rayonnements solaires (dérogation possible pour les logements en bâtiment collectif d'habitation)	<input type="checkbox"/> Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion ≤ 600m	S =	≤ 0,03
	<input type="checkbox"/> La Réunion > 600m	U = W/(m².K)	≤ 0,5
<input type="checkbox"/> Protection des murs contre les rayonnements solaires	<input type="checkbox"/> Mayotte	S =	≤ 0,02
	<input type="checkbox"/> Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion ≤ 600m	S =	≤ 0,09
	<input type="checkbox"/> La Réunion > 600m	U = W/(m².K)	≤ 2
<input type="checkbox"/> Protection des baies contre les rayonnements solaires, le cas échéant associé à l'installation de brasseurs d'air fixes	<input type="checkbox"/> Mayotte	S =	≤ 0,08
	<input type="checkbox"/> Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion	Locaux non climatisés : S =	≤ 0,65
		Locaux climatisés, le cas échéant : S =	≤ 0,25
<input type="checkbox"/> Équipements de production d'eau chaude sanitaire solaire avec capteurs certifiés CSTBat ou Solar Keymark ou équivalent (sauf dans les cas prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A)			

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seul le coût total éligible indiqué par l'entreprise fait foi.

² Également dénommée « chauffe-eau thermodynamique »

